

Editorial

Fin octobre, la Ministre de la Politique d'asile et des Migrations, Annemie Turtelboom (Open VLD), a accordé une interview à « La Libre » où elle déclarait « vouloir fermer la porte arrière ». « Vouloir des papiers sans jamais avoir demandé l'asile, un visa étudiant, un regroupement familial ou un permis de travail, c'est quoi ça ? C'est rentrer dans la maison par l'arrière. »

Nous avions décidé de consacrer ce numéro d'« Action Réfugiés » à l'intégration professionnelle. Voilà donc une interview qui tombe à point nommé puisque la Ministre y a développé son point de vue sur la migration économique.

La journaliste poursuit : « Et quelqu'un qui est arrivé il y a dix ans, dont les enfants sont scolarisés, qui travaille, mais en noir... ». « Les gens comme ça, je veux bien les régulariser, ils pourront obtenir le séjour par le travail. Même pour les « illégaux illégaux », si l'examen du marché du travail montre qu'on ne trouve pas de gens ici avec leurs compétences, pourquoi leur dirais-je non ?... Le Bureau International du Travail a annoncé vingt millions de chômeurs en plus dans le monde. Si je veux une migration économique, je veux qu'on ait aussi un examen du marché du travail. Je ne vais pas attirer des Irakiens ou des Afghans en oubliant nos chômeurs. Pour moi, il faut une activation des chômeurs et une migration économique. ».

« Les sans-papiers sont déjà sur le territoire, beaucoup même depuis de longues années. », rétorque la journaliste. « Ils ont décidé de venir à un moment donné. », répond la ministre. « Si on ne veut pas donner un faux signal aux pays tiers, on doit faire une régularisation basée sur la langue et l'emploi et on doit avoir des règles strictes... Prenons les taux de chômage des non européens. A Bruxelles, il est de 34%; en Flandre, de 22%; en Wallonie de 38%. Ce sont les taux les plus élevés d'Europe. Si on ne veut pas qu'ils augmentent encore dans les prochaines années, l'emploi doit être un critère crucial. Sinon, on donne aux gens des papiers mais pas d'avenir. ».

L'idée d' « activer » nos chômeurs et de combler les vides par des migrants économiques n'est en soi pas mauvaise. Mais cette piste n'est pas la panacée universelle à nos problèmes d"emploi.

Beaucoup se sont déjà indignés de la confusion existant entre migration économique et organisation de la fuite des cerveaux. Les pays d'origine des migrants se retrouvent ainsi privés de forces pouvant contribuer à leur développement.

Sans viser aussi haut, il existe aussi chez nous des fonctions dites critiques pour lesquelles il y a actuellement pénurie de main d'œuvre (infirmières, soudeurs, ...). Une fois ces emplois occupés, il restera encore à pourvoir les emplois refusés par les Belges. Ces emplois pourraient majoritairement être occupés par des régularisés. Il ne faudrait donc pas que la migration économique soit un prétexte pour limiter les critères de régularisation.

Enfin, au moment où l'avenir économique est des plus incertains, dire que régulariser, c'est donner un faux signal aux pays tiers et créer un appel d'air, n'est-ce pas un peu démagogique ? Savoir que 2009 comporte des échéances électorales, c'est sans doute répondre à la question.

Patrick Verhoost







Tout don supérieur ou égal à 30 Euros versés en une ou plusieurs fois au cours de l'année donne droit à une quittance d'exonération fiscale.

AIDE AUX PERSONNES DEPLACEES C.C.P. 000-0075670-10

COUP DE POUCE VERS L'EMPLOI.

En 2006, dans le contexte d'une Convention Cadre passée entre le FOREM, des CPAS (Liège et environs) et d'autres opérateurs indépendants visant l'insertion socioprofessionnelle de certaines catégories de personnes, l'Aide aux Personnes Déplacées a été sollici-



tée par le FOREM en tant qu'opérateur de formation spécialisé dans l'enseignement du Français Langue Etrangère. Il s'agissait de répondre à un appel à projet ayant pour principal objectif d'accompagner les personnes d'origine étrangère dans leur parcours vers l'emploi en leur permettant, entre autres, de lever les obstacles dus à une maîtrise insuffisante du français au regard des exigences du marché de l'emploi. Nous avons évidemment répondu positivement à l'appel, mais il s'est vite avéré que, pour que le projet se pérennise, notre implication allait devoir dépasser de beaucoup le mandat de remédiation en langue française qui nous avait initialement été attribué. En effet, d'un projet sur papier, il fallait créer et porter de bout en bout une formation pertinente et efficace en termes d'entrée dans l'emploi et/ou dans la formation qualifiante.

Habib vit à Liège depuis neuf ans. Depuis son arrivée, il n'a quasiment jamais chômé. Il enchaîne les contrats... en intérim! Il n'est titulaire d'aucun diplôme et ne parle pas très bien français mais il est fort, courageux et très volontaire. L'arrivée de son premier enfant lui fait prendre conscience de la précarité de sa situation...

Yuri a 45 ans, il est marié et père de trois grands enfants. Au pays, il était ingénieur en aéronautique et il dirigeait une équipe de plusieurs dizaines de travailleurs. En Belgique, il travaille depuis six mois

comme homme à tout faire au sein du CPAS de sa commune ; ce dernier lui fait bien sentir le privilège qui lui a ainsi été accordé...

Áfzaneh a eu la chance de faire ses études en Belgique. Elle a été une étudiante brillante : elle est notamment titulaire d'une licence d'ingénieur en biochimie d'une Haute Ecole flamande. Quelques années plus tard et suite à différents accidents de la vie, elle se retrouve dans la partie francophone du pays. Le seul travail qu'elle y a obtenu est un emploi temporaire d'ouvrière à la chaîne dans une usine de jus de fruits...

Ismaël a 23 ans. Il est arrivé en Belgique en 2005 après avoir fui son pays dans un contexte d'émeute, au cours duquel il a été séparé de sa famille dont il demeure sans nouvelles. Il a un peu travaillé comme magasinier, il prend quelques cours de sport au sein d'un service dépendant du CPAS et comme il n'a aucune idée de ce vers quoi il pourrait s'orienter, il ne s'oriente vers rien et cette absence de perspectives devient source d'angoisse...

Voilà le genre de profils que nous rencontrons au sein de la for-

mation « Parlons emploi en français »... Certains sont désenchantés, voire désoeuvrés, par un parcours de vie difficile ; d'autres sont découragés car leurs efforts pour s'insérer professionnellement en Belgique n'aboutissent pas ou très peu ; presque tous sont freinés par le manque de confiance en eux et l'inadéquation des méthodes utilisées au regard du fonctionnement de notre marché de l'emploi.

Pour être porteuse de résultats, notre intervention se doit donc de porter sur les domaines psychosocial, culturel, professionnel et linguistique. C'est en ce sens qu'elle vient combler un vide dans le foisonnement des modules d'orientation et autres formations pré-qualifiantes qui sont aujourd'hui proposés en région liégeoise. Ce foisonnement pourrait être perçu comme une richesse mais nous avons pu constater qu'en raison d'un manque d'accompagnement individualisé suivi dans le temps, nombre de personnes se sentent perdues face à ce (trop) large éventail de possibilités, les barrières culturelles et linguistiques ne pouvant que renforcer ce sentiment. Faut-il s'obstiner dans une recherche d'emploi ou étoffer ses compétences par une formation? Comment choisir la « bonne » formation ? Quelle formation sera réellement porteuse d'emploi au regard du profil de la personne? Comment accéder à l'emploi ? Par quels canaux de diffusion? Comment valoriser une candidature auprès d'employeurs potentiels (C.V., lettres de motivation, préparation à l'entretien d'embauche)? La réponse à ces questions est rarement évidente pour les demandeurs d'emploi. Notre rôle se définit donc dans la durée du parcours vers l'emploi, une sorte de chaînon manquant entre les demandeurs d'emploi d'origine étrangère et les opérateurs de formations qualifiantes ou les employeurs.

L'accompagnement que nous ap-

portons serait davantage efficace si l'accès à l'emploi pouvait s'accompagner d'une amélioration du niveau de vie. Dans nombre de cas, les emplois auxquels peut prétendre notre population sont contraignants et peu rémunérateurs (faibles salaires, temps partiels, ...). Bien sûr, les allocations sociales sont là pour dépanner, pas pour nourrir des gens qui ne savent pas se lever le matin. Cela doit parfois être dit et répété. Cependant, ne faut-il pas reconnaître qu'un système socio-économique qui valorise financièrement aussi peu l'activité (quand le travailleur n'est pas carrément pénalisé!) altère la motivation et conduit tout droit au contrôle à tout crin? Il est indispensable de revaloriser les bas salaires pour stimuler l'accès à l'emploi, moteur de croissance et source d'épanouissement social. Un constat que se prépare d'ailleurs à relayer la « Fédération

des Centres de Service Social » dont nous sommes membres ...

Les difficultés rencontrées ne nous privent pas de pouvoir terminer sur une note positive et encourageante.

Aujourd'hui, Habib a signé un contrat de deux ans renouvelable comme jardinier à la Ville de Liège.

Yuri a d'abord trouvé un emploi de mécanicien au sein d'une entreprise de construction de machines de production. Puis il est passé chef de son équipe et il est à l'heure actuelle dans l'attente d'une nouvelle promotion.

Afzaneh travaille comme laborantine (ironie du sort) au sein de la dite usine de jus de fruits. Ismaël a repris une formation de brancardier dont le taux d'accès à l'emploi est très élevé...

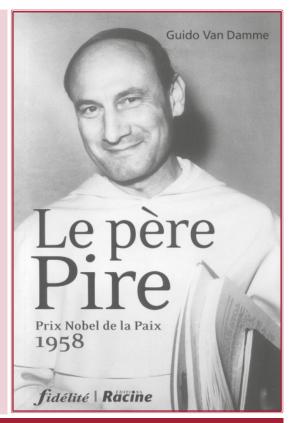
Aline Niessen

« Le père Pire – Prix Nobel de la Paix 1958 »

Une nouvelle biographie de Dominique Pire vient de sortir de presse.

Elle est signée Guido Van Damme, ancien journaliste des journaux « Le Soir » et « La Libre Belgique ».

Elle retrace le parcours de ce Dominicain de choc, qui fit du Dialogue Fraternel le fondement d'une œuvre toute entière consacrée à la paix.



Editions Fidélité et Editions Racine192 pages – prix 19,95 €
Disponible à l'Aide aux Personnes Déplacées
Rue du Marché, 33 – 4500 HUY – Tél.: 085/21 34 81
CCP 000-0075670-10

Ainsis'achève l'année de commémoration du 50ème anniversaire de la remise du Prix Nobel de la Paix à Dominique Pire...

Deux événements importants nous attendent :

• Le samedi 13 décembre, au Musée communal de Huy, ouverture de l'exposition consacrée à Dominique Pire et aux associations qu'il a créées.

Cette exposition colorée, organisée en plusieurs espaces circulaires, retracera le parcours de Dominique Pire, tout en mettant en avant l'actualité et la pertinence des valeurs liées à son engagement.

L'exposition sera accessible

chaque jour de la semaine de 14 heures à 16 heures le samedi et le dimanche de 14 heures à 18 heures jusqu'au 1^{er} mars 2009.

• Le dimanche 14 décembre, à 11 heures, au Musée d'Art Moderne, Quai de la Boverie à Liège, récital de piano. Jo ALFIDI interprètera des œuvres de Beethoven.

Au cours de cette année on a écrit beaucoup sur la personnalité de Dominique Pire, sur son action humanitaire. C'est le moment de révéler son amour de la musique.

André MOTTE, administrateur à l'Aide aux Personnes Déplacées, écrit :

« Un mélomane... Ce fut en effet un passionné de musique, et l'idée de perpétuer son souvenir par un concert n'eût sûrement pas été pour lui déplaire. Ses engagements ont tôt fait de lui quelqu'un d'hyperactif, mais il aimait se ressourcer dans la musique. Et son plaisir était décuplé quand il pouvait le partager. Aussi créa-t-il une petite association, baptisée « L'Ecole des grands maîtres », dont les membres se réunissaient périodiquement, tantôt dans ses bureaux, tantôt chez des amis disposant d'un piano, tantôt aussi au couvent de La Sarte, pour écouter des disques et entendre les commentaires appropriés de mélomanes avertis. Il lui arriva même de décrocher des artistes célèbres comme le pianiste Stéphane Askenaze, un juif polonais qui, durant la guerre, avait été contraint de se cacher. L'amour de la musique ? ... il lui arrive plus d'une fois de faire de l'activité musicale le symbole d'une entente harmonieuse entre les hommes. "La paix, écrit-il, sera le cœur chanté à plusieurs voix ". »

Après le récital, un verre de l'amitié réunira tous les invités.

Entrée: 10 €

Réservations (avant le 5 décembre 2008): 04/252 07 01

Compte 001-1227186-18

- Amis des Concerts du Dimanche Matin - Liège.

Siège social :

Rue du Marché, 33

4500 Huy

Tèl: 085/21 34 81 Fax: 085/23 01 47

e-mail : aidepersdepl.huy@skynet.be Site : http/www.aideauxpersonnesdeplacees.be

Numéros des comptes :

En Belgique:

AIDE AUX PERSONNES DÉPLACÉES

C.C.P. 000-0075670-10

(IBAN: BE41 0000 0756 7010

BIC: BPOTBEB1)

FORTIS 240-0297091-81

(IBAN : BE36 2400 2970 9181

BIC: GEBABEBB)

En France:

AIDE AUX PERSONNES DÉPLACÉES

Chemin Rouge de Fontaine 59650 Villeneuve d'Ascq

C.C.P Paris17.563.64X

(IBAN: FR25 3004 1000 0117 5636 4X02 050

BIC: PSSTFRPPPAR)

Crédit du nord-Lille 2906-113342-2

(IBAN : FR76 3007 6029 0611 3342 0020 086

BIC: NORDFRPP)

Au Grand-Duché de Luxembourg :

AIDE AUX PERSONNES DÉPLACEES

Compte C.C.E. Luxembourg: 1000/1457/2

(IBAN: LU58 0019 1000 1457 2000

BIC: BCEELULL)

En Suisse:

EUROPE DU COEUR-APD

C.C.P Bulle 12-17332-1

(IBAN: CH61 0900 0000 1201 7322 1

BIC: POFICHBEXXX)

En Grande-Bretagne:

Father Pire Fund:

Camberwell Branch (206651)

P.O. Box 270

LONDON SE 154 RD - A/C 50361976

(IBAN: GB55 BARC 2066 5150 3619 76

SWIFT BIC: BARCGB22)

Exonération fiscale pour tous les dons égaux ou supérieurs à 30 Euros versés en une ou plusieurs fois à l'un de nos comptes en Belgique.

> Editeur responsable : Patrick Verhoost